

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Pouvoir :

Pour : 9

Contre : 5

Abstention : 1

L'an deux mille vingt-six,

le lundi 11 mai à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPSAC,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la Présidence d'Émeline GIAMBELLUCO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/04/2026

Présents : Émeline GIAMBELLUCO, Charles WACHENHEIM, Sophie LE GAL,
Alain LACAUD, Carine LEBouc, Jean-Louis MERLE, Elodie BOURDOU, Jérôme
FREDON, Christelle CHABROL, Christian PROVILLÉ, Isabelle LATHIERE, Yannick
LONGERAS, Esther MARIS, Alain DUTHIER, Christelle RAMA

Absents : /

Pouvoir : /

Secrétaire de séance : Sophie LE GAL

2026-025 Demande de subvention au titre des C.T.D pour les travaux de rénovation du bar "Le Champsac"

Madame le Maire rappelle que la présente séance du conseil municipal a pour objet de partager un historique du projet « Le Champsac », de faire un point sur les réalisations engagées à ce jour et de présenter les différentes perspectives et étapes à venir pour la poursuite de ce dossier.

Dans ce contexte, Madame le Maire indique qu'elle ne souhaite pas imposer un projet à la future équipe municipale et qu'il apparaît nécessaire de reprendre certains éléments du dossier afin de permettre une réflexion approfondie et partagée.

Dans un contexte, où en phase Avant-Projet Sommaire, il est demandé par la maîtrise d'œuvre de réaliser une étude de portance du plancher dans la salle de banquet, et suites à des recommandations de l'ATEC, CAUE et DDT, Madame le Maire propose de soumettre au vote le dépôt d'une demande de subvention à hauteur de 10 % du montant des travaux, conformément aux recommandations formulées par l'ATEC, le CAUE et la DDT.

Madame le Maire précise que, selon l'étude prévisionnelle réalisée par le cabinet CITYZEN, le coût des principaux postes de dépenses, répartis par nature et par lot, est estimé à 304 800,00 € HT, soit 365 760,00 € TTC.

Pour éclairer le conseil municipal, un tableau récapitulatif de ventilation des différents lots et postes de dépenses est présenté aux élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE :**

- Le dépôt d'un dossier de demande de subvention à hauteur de 10 % des travaux au titre des C.T.D afin d'aider au financement de cette opération

Ainsi dit et délibéré le jour, mois, et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
En Mairie le 20 mai 2026

Certifiée exécutoire le : 20 mai 2026
Accusé de réception en préfecture
087-218703601-20260511-2026DB025-DE
Reçu le 22/05/2026

Publié ou notifié le : 22 mai 2026

Le secrétaire de séance,



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication ou notification.

Le Maire, Émeline GIANBELLUCO

